

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 4 mai 2016 portant désignation des membres
du Comité Femmes et Sciences**

A.Gt 04-12-2019

M.B. 12-12-2019

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 10 mars 2016 instituant le Comité Femmes et Sciences, article 6 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} mars 2019 ;

Considérant la proposition transmise par l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur du 25 octobre 2019 ;

Sur la proposition du Ministre de l'Egalité des chances, de la Ministre des Droits des Femmes et de la Ministre de l'Enseignement supérieur ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1, c), 1^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences, tel que modifié par les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française des 12 octobre 2016, 13 décembre 2017, 13 juin 2018, 10 octobre 2018, 28 novembre 2018 et 1^{er} mars 2019, les mots «M. Laurent LICATA» sont remplacés par les mots «M. Jean-Christophe LELOUP».

Article 2. - A l'article 5 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1^o au 1^o, les mots «M. Jean-Christophe LELOUP» sont remplacés par les mots «Mme Nathalie VANDENPLAS» ;

2^o au 2^o, les mots : «Mme Barbara BRUNISSO.» sont remplacés par les mots «Mme Colienne LEJEUNE » ;

3^o il est inséré un 3^o rédigé comme suit : «3^o Mme Virginie VANDEPUTTE.».

Article 3. - Le Ministre de l'Egalité des chances, la Ministre des Droits des Femmes et la Ministre de l'Enseignement supérieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 4 décembre 2019.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Egalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement,

Fr. DAERDEN

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits
des Femmes,

B. LINARD

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion
sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de
Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY